

**ICA PATRIMOINE**  
**4 impasse Henri Pitot – 31500 TOULOUSE**  
**SIREN : 512 424 219**  
**NAF/APE : 6831Z**

## **STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE**

ICA PATRIMOINE est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 09050811 au titre des activités réglementées suivantes :

- ✓ CIF (Conseiller en Investissements Financiers) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ;
- ✓ IAS (Intermédiaire en Assurance) en tant que mandataire d'intermédiaire ;
- ✓ IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) en que courtier ;

Ces activités sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

ICA PATRIMOINE est par ailleurs :

- ✓ Agent immobilier : carte de transaction immobilière numéro T1964

ICA PATRIMOINE dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de la compagnie d'assurance AMLIN sous le numéro 2009PCA056

**Pour l'activité CIF :**

300 000 € par sinistre et 600 000 € par période d'assurance

**Pour l'activité d'IOBSP :**

500 000 € par sinistre et 800 000 € par période d'assurance

ICA PATRIMOINE s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).



## **PARTENAIRES, COMPAGNIES, ETABLISSEMENT DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE ET AUTRES FOURNISSEURS**

<b>Nom</b>	<b>Nature</b>	<b>Type d'accord</b>
Crédit Foncier	Banque	Courtier
AXA Courtage	Banque	Courtier
Conseil Assurance	Assureur	Mandataire

Les noms des autres compagnies avec lesquelles ICA PATRIMOINE a un accord seront communiqués sur simple demande.

## **MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL**

ICA PATRIMOINE ne perçoit aucune rémunération pour son activité de conseil.